

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école

(le 03/11/2020 à Sombacour)

Heure de début du conseil 18h30

Présents :

Pour les élus : M. COURVOISIER Claude (président CCA800), M. TOUBIN Frédéric (maire de Sombacour), M. DORNIER Aurélien (maire de Bians les Usiers)

Pour les parents d'élèves élus : Mme BAUD Sonia

Pour les enseignantes : Mme HAASZ Aurélie (représentante du cycle 1) ; Mme VILLA Michaëlle (directrice et représentante du cycle 2)

Excusée : Mme OTTMANN (inspectrice de circonscription)

1. Présentation des membres du conseil d'école

Un tour de table est fait pour permettre à chacun de se présenter. Sont excusés tous les autres membres du conseil qui n'ont pas pu participer à ce conseil à cause du renforcement du protocole sanitaire. Seulement 6 membres étaient autorisés à participer.

Sont excusées pour les enseignantes : Mmes BEAURENAULT Pascale, FARGEAUD Gwenola, MOUGIN Béatrice, TOURNIER Naëlle, VIDBERG Aline.

Sont excusées pour les parents d'élèves élues : CERF Marlène, DROZ-BARTHOLET Virginie, PETER Marine, POUX Pauline, TROSSAT Clothilde.

Sont excusées pour les ATSEM : Mmes GRILLET Sophie, MICHEL Manuella, RACLE Jocelyne.

2. Présentation des classes et effectifs dans l'école/le RPI

Ecole Sombacour

Mme HAASZ Aurélie – PS/MS	25
Mmes MOUGIN Béatrice et TOURNIER Naëlle –PS/MS	26
Mme VIDBERG Aline – MS/GS	23
Mme FARGEAUD Gwenola – GS/CP	21
Mmes BEAURENAULT Pascale/MOUGIN Béatrice – CP	22
Mme VILLA Michaëlle/ MOUGIN Béatrice - CE1/CE2	21
Total	138

Ecole Goux

Mme EENIS Céline – CE1	22
Mme PERONI Laurence – CE2	25
Mmes BOUVET Amanda et ROUSSEL – CM1/CM2	26
Mmes VONIN Jessie et BOUVET Amanda – CM1/CM2	27
Mmes CUPILLARD Nicole et BOUVET Amanda – CM2	28
Total	128

Les effectifs pour le RPI : 266 élèves inscrits pour l'année 2020/2021

Prévisions des PS pour la rentrée 2021/2022 : 30

3. Règlement intérieur

Une rubrique du règlement intérieur de l'école est modifiée et concerne les écharpes :

7° HYGIENE ET TENUE VESTIMENTAIRE

*Les enfants accueillis doivent être en état de propreté et de santé satisfaisant. La tenue vestimentaire doit être confortable, adaptée à la saison et au contexte scolaire. Les chaussures à talons hauts sont interdites, ainsi que les bijoux qui présentent un risque d'arrachement (boucles d'oreilles) ou de gêne (bagues, bracelets) ou encore **les écharpes** et les colliers qui présentent un risque d'étranglement (**préférer le tour de cou ajusté à la taille de l'enfant**).*

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Le règlement modifié est adopté à l'unanimité.

4. Délibération sur la fusion des 3 conseils d'école du RPI

Tous les membres présents du conseil d'école votent à l'unanimité le regroupement des autres conseils d'école de l'année scolaire, en un seul. Un courrier de demande sera adressé à Mme OTTMANN, l'Inspectrice de notre circonscription. Mme CUPILLARD accepte de présider ces conseils d'école.

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

5. Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE, organisme qui gère des coopératives d'écoles. Les cahiers de comptes ainsi que les comptes rendus d'activités et financier sont vérifiés en septembre de chaque année par les deux mandataires, Mmes VIDBERG et VILLA ainsi que par une enseignante de l'école, Mme HAASZ. Les comptes rendus sont ensuite envoyés à l'OCCE qui vérifie et valide les comptes. Celui de cette année a été validé le 01/10/2020

Bilan des activités de l'année scolaire 2019-2020

Revenus de la coopérative :

- ✓ Participation financière volontaire des familles en début d'année (somme forfaitaire de 10 €)
- ✓ Actions organisées dans les classes : vente de bulbes, la photo de classe

Dépenses principales :

- ✓ Adhésion à l'OCCE, assurance, frais de tenue de compte, achats de matériel pour les classes et leur fonctionnement, ...

Bilan financier de l'année scolaire 2019-2020

Produits : 6657, 81 €

Charges : 4926,26€

Bilan de l'exercice : 1731,55€

A noter que l'année 2019-2020 a été une année particulière à cause du confinement, de l'impossibilité de proposer aux élèves des sorties scolaires de fin d'année et de l'annulation des projets JMF ou « Ecole et cinéma ». Il y a donc moins de mouvements sur les différentes coopératives de classes que les années précédentes.

Le bilan et le cahier des comptes restent accessibles aux parents.

6. Projets des classes de Sombacour

- Commémoration du 11 novembre : les classes de Sombacour ont participé au projet mis en place par les communes à cette occasion avec des productions réalisées par les 3 classes de maternelle, de la classe de CE1/CE2 et l'apprentissage de la Marseillaise par les classes de primaire.
- Piscine : début des séances uniquement pour la classe de CP de Mme BEAURENAULT Pascale dès le 16 novembre et jusqu'au 21/11/21. Les séances auront lieu le jeudi matin. A cause des conditions sanitaires, une seule classe peut assister à ces séances et la priorité est donnée aux CP. Il restera un dernier créneau à la prochaine période.

7. Questions diverses

PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

Pour rappel, le **PPMS** permet aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée.

Le PPMS a été mis à jour pour cette nouvelle année scolaire, aucune modification majeure n'a été apportée et un exercice « attentat/intrusion » avec confinement dans les classes sera fait courant novembre.

Un exercice d'évacuation des locaux a été réalisé lors de la première période, un mardi lors de la décharge de direction. L'alarme a été déclenchée par la directrice. L'évacuation a été achevée en 2min05s et les élèves de la PS au CE2, se sont montrés très calmes et ont bien respecté les consignes de sécurité. Cependant, cet exercice a permis de mettre en avant un problème. En effet, l'alarme n'a pas été entendue par deux classes : celles de Mmes MOUGIN et TOURNIER (classe de PS/MS) et également par celle de Mme FARGEAUD (classe de GS/CP). Ces deux classes sont situées dans le même couloir. De plus, Mme VIDBERG a également signalé qu'en ce qui concernait sa classe, l'alarme avait été entendue mais que le signal était très/trop faible. Nous souhaitons donc que le volume sonore du signal soit augmenté de manière significative et puisse être entendu par ces 3 classes. Le problème a été signalé à M. GARCIA responsable des bâtiments au sein de la CCA 800 le jour même. M. COURVOISIER prend note de ce problème et répond que le nécessaire sera fait dans les meilleurs délais.

Un compte rendu a été rédigé à la suite de cet exercice, il est archivé dans le registre de sécurité et dans le PPMS.

Les demandes pour école

- Achat d'un distributeur sur pied de gel hydro alcoolique pour éviter le transport d'une table à l'extérieur avec deux flacons à chaque entrée et à chaque sortie des familles
- Mise en place d'un distributeur d'essuie-main dans toutes les classes ainsi que dans le WC extérieur
- Vérifier le grillage extérieur car une partie est désolidarisée (partie en face du préau)
- Besoin de faire des traces au sol dans la cour de récréation pour matérialiser les nouveaux espaces pour les classes qui sortent en récréation. Avec le nouveau protocole sanitaire, les deux classes qui se retrouvent en même temps dans la cour, ne doivent pas se mélanger. Ces traces permettront aux élèves de bien visualiser leur espace.
- Les enseignantes demandent une révision du nombre de photocopies couleur allouées aux classes. La CCA permet à chaque classe de faire 75 photocopies couleurs par an et par élèves, au-delà, les photocopies deviennent payantes. L'école de Sombacour dépasse largement ce quota et pourtant aucun gaspillage n'est fait.

Bilan/demandes faits par les ATSEM

- Le matériel réceptionné pour le nettoyage des vitres n'est pas pratique car il n'y a qu'un manche pour 3 outils à adapter.
- Les aspirateurs seront-ils changés ou réparés ?
- Qui doit s'occuper de vider le cendrier de la chaudière ?
- Le temps de récréation est-il considéré comme un temps de pause ?
- Sortie du bus des élèves de la maternelle, aux différents arrêts : les personnes qui viennent chercher les élèves de la maternelle viennent bien à la porte pour récupérer les enfants ce qui n'était pas toujours le cas les années précédentes.

M. COURVOISIER se propose d'étudier chaque demande faite par les enseignantes et les ATSEM et de leur apporter une réponse dès que possible. Il est également proposé par les élus présents qu'en ce qui concernait les petits travaux, M. SIEVERT Thomas (employé de la commune de Sombacour) interviendrait et qu'il se chargerait dorénavant de vider le cendrier de la chaudière à la place des ATSEM.

Inventaire du parc numérique à l'école de Sombacour

20 tablettes + 6 ordinateurs portables avec VPI

Un problème perdure : pas de wifi dans les classes de Mmes FARGEAUD et VIDBERG la connexion est possible seulement en filaire.

Association Val Ecole

Mme BAUD Sonia, présidente de l'association fait un rapide compte-rendu du bilan financier de l'association pour l'année 2019/2020. Les différentes actions menées durant cette année ont permis à l'association de financer un projet cirque pour toutes les classes du RPI avec l'intervenant Zucco. Projet malheureusement abandonné à cause du confinement. Elle termine avec les actions et les projets à venir : marché automnal, vente de sapins pour Noël (à confirmer), vente de sacs avec Initiatives à l'occasion de la fête des mères en 2021 et une surprise attendra les élèves à l'occasion de Noël.

M. le Maire de Sombacour demande si les panneaux faits à l'occasion du 11 novembre par les classes de Sombacour et qui devaient être mis en place pour l'exposition annulée, peuvent figurer sur le site de la commune. Comme une partie des élèves figurent en photo sur 3 panneaux sur 5, une demande écrite aux parents sera faite pour s'assurer qu'ils acceptent la diffusion sur le site de la commune.

M. le Maire de Bians regrette que la bibliothèque de son village ne soit plus fréquentée par les élèves de la maternelle comme cela se faisait avant lorsque celle-ci était basée dans les locaux du périscolaire à Sombacour. Les enseignantes présentes répondent qu'elles aussi le regrettent mais que cela s'explique par le fait que la capacité d'accueil de cette bibliothèque est restreinte et qu'elle ne peut pas accueillir une classe complète (la capacité d'accueil étant d'environ 10 élèves).

Enfin les élus interrogent les enseignantes présentes sur le port du masque chez les élèves du primaire (est-il bien toléré ?) et veulent savoir si ce dernier est porté par tous les élèves concernés. A cela la directrice, Mme VILLA, répond que les élèves sont très sérieux en classe et en récréation, qu'ils respectent scrupuleusement les consignes et que seulement deux élèves pour le moment n'ont pas encore de masque.

En l'absence d'autres questions, le conseil prend fin à 19h50.

La secrétaire,

Mme Vidberg Aline

La présidente,

Mme Villa Michaëlle